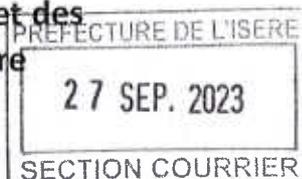




Extrait du registre des délibérations et des
décisions administratives du Maire



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 25 septembre 2023

ISERE

38360 NOYAREY

DELIBERATION N°2023-037

L'an 2023, le 25 septembre, à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de NOYAREY, convoqué le 20 septembre 2023, s'est réuni en Salle Poly'Sons (321 route de la Vanne - 38360 Noyarey) sous la présidence de Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire de la Commune de NOYAREY.

PRESENTS :

Nelly JANIN QUERCIA, Nathalie GOIX, Gérard FEY, Sandrine MOUTIN, Didier PERRIN, Christine AUDOUARD, Christian BERTHIER, Aldo CARBONARI, Patrick COMMERE, Stéphane COUDERT, Sophie CUTAJAR, Jacques HAIRABEDIAN, Alfio PENNISI, Annie PONTHEUX, Kévin PORTIER, Prazeres RIBEIRO, Yoann SALLAZ-DAMAZ.

ABSENTS AYANT

DONNE POUVOIR :

Sandrine CURTET À Stéphane COUDERT, Bénédicte GUILLAUMIN À Aldo CARBONARI.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de conseillers votants : 19

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Didier PERRIN a été désigné comme secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17/07/2023

Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire, propose l'approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 17/07/2023. Il est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N°2023-037 : Mise à jour du tableau des effectifs : Adjoint technique, Adjoint technique Ppal de 2ème classe et agent de maîtrise

Christine AUDOUARD, Rapporteuse

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non-complet nécessaires au fonctionnement des services.

Pour permettre le bon fonctionnement du Service Technique, un appel à candidatures a été lancé pour un poste d'agent technique polyvalent.

Il est ainsi **PROPOSÉ** à l'assemblée, la création d'emplois :

- Agent de maîtrise
 - Adjoint technique territorial Ppal de 2^{ème} classe
 - Adjoint technique
- Un de ces emplois pourra être pourvu par un fonctionnaire titulaire du grade d'Adjoint technique, d'Adjoint technique territorial Ppal de 2^{ème} classe ou d'Agent de maîtrise.

Les emplois non pourvus seront supprimés après avis du Comité Social Territorial.

En cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un contractuel relevant de la catégorie B ou de la catégorie C dans les conditions fixées à l'article 3-2 ou 3-3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.

Le contrat 3-2 est conclu pour une durée déterminée qui ne peut excéder un an. Sa durée peut être prolongée, dans la limite d'une durée totale de deux ans, lorsque la procédure de recrutement d'un fonctionnaire n'aura pu aboutir au terme de la première année.

Les contrats relevant des articles 3-3, sont d'une durée maximale de 3 ans, renouvelable dans la limite totale de 6 ans. Au-delà, si ces contrats sont reconduits, ils ne peuvent l'être que par décision expresse et pour une durée indéterminée.

Il est **PROPOSE** au Conseil municipal d'adopter ces propositions, ainsi que la modification du tableau des emplois et des effectifs.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DONNE SON ACCORD et ADOPTE la modification du tableau des effectifs ainsi proposée.

Décision adoptée à l'unanimité.

Pour : 19

Affiché le : 27/09/2023

Reçu en préfecture le : 27/09/2023

Exécutoire le : 27/09/2023

Pour extrait conforme au registre des
Délibérations et des décisions administratives
Noyarey, le 26/09/2023

**Le Maire,
Nelly JANIN QUERCIA**

The image shows a blue ink signature of Nelly Janin Quercia over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAYENNE' and 'NOYAREY' and is partially obscured by the signature.

TABEAU DES EFFECTIFS AU 25/09/2023

GRADE OU EMPLOI	CATEGORIE	DELIBERATION	EMPLOI PERMANENT TC	EMPLOI PERMANENT TNC	EMPLOI NON PERMANENT	TOTAL	TITULAIRES	NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE									
Attaché	A	2012/041		0.5		0.5		0.5	0.5
Attaché	A	2020/065	1			1		1	1
Rédacteur	B	2013/022	1			1			1
Adjoint administratif Ppal de 2ème classe	C	2018/009		0.8		0.8	0.8		0.8
Adjoint administratif Ppal de 2ème classe	C	2008/077	1			1			1
Adjoint administratif	C	2016/044	1			1			1
Adjoint administratif	C	2009/028	1			1			1
TOTAL						6.3	TOTAL		6.3
FILIERE TECHNIQUE									
Technicien Ppal de 1ère classe	B	2019/068	1			1	1		1
Technicien Ppal de 1ère classe	B	2022/053	1			1		1	1
Adjoint technique	C	2012/025	1			1	1		1
Adjoint technique	C	2010/077	1			1	1		1
Adjoint technique Ppal de 2ème classe	C	2018/009	1			1	1		1
Adjoint technique	C	2006/031		0.8		0.8	0.8		0.8
Adjoint technique Ppal de 1ère classe	C	2019/019	1			1	1		1
Adjoint technique	C	2006/042	1			1	0.5		0.5
Adjoint technique Ppal de 2ème classe	C	2015/046	1			1	1		1
Agent de maîtrise	C		1			1			0
Adjoint technique Ppal de 2ème classe	C		1			1			0
Adjoint technique	C		1			1			0
Adjoint technique	C	2023/22		0.43		0.43	0.23		0.23
Adjoint technique (du 28/08/23 au 5/07/24)	C	2023/22		0.43		0.43	0		0
Adjoint technique (du 01/07/23 au 31/12/24)	C	2023/23		1		1			0
Adjoint technique (du 01/07/23 au 31/12/24)	C	2023/23		1		1			0
TOTAL						14.66	TOTAL		8.53
FILIERE MEDICO SOCIALE									
Agent de maîtrise	C		1			1	1		1
ATSEMI Ppal de 2ème classe	C	2019/019	1			1	1		1
TOTAL						2	TOTAL		2
FILIERE ANIMATION									
Adjoint d'animation Ppal de 2ème classe	C	2019/019	1			1	1		1
Adjoint d'animation Ppal de 2ème classe	C	2023/031	1			1			0
Adjoint d'animation Ppal de 1ère classe	C	2023/031	1			1			0
Animateur territorial	B	2023/031	1			1			0
Animateur Ppal de 2ème classe	B	2023/031	1			1			0
Adjoint d'animation (du 01/09/23 au 5/07/24)	C	2023/024		0.26		0.26	0.14		0.14
Adjoint d'animation (du 01/09/23 au 5/07/24)	C	2023/024		0.26		0.26	0		0
Adjoint d'animation (du 01/09/23 au 5/07/24)	C	2023/024		0.26		0.26	0		0
Adjoint d'animation (du 01/09/23 au 5/07/24)	C	2023/024		0.26		0.26	0		0
Adjoint d'animation (du 01/09/23 au 5/07/24)	C	2023/024		0.38		0.38	0.38		0.38
Adjoint d'animation (du 01/09/23 au 5/07/24)	C	2023/024		0.38		0.38	0.38		0.38
Adjoint d'animation (du 01/09/23 au 5/07/24)	C	2023/024		0.38		0.38	0		0
Adjoint d'animation (du 01/09/23 au 5/07/24)	C	2023/024		0.43		0.43	0.42		0.42
Adjoint d'animation (du 01/09/23 au 5/07/24)	C	2023/024		0.43		0.43	0.43		0.43
Adjoint d'animation (du 01/09/23 au 5/07/24)	C	2023/024		0.43		0.43	0		0
Adjoint d'animation (du 01/09/23 au 5/07/24)	C	2023/024		0.51		0.51	0.48		0.48
Adjoint d'animation (du 01/09/23 au 5/07/24)	C	2023/024		0.51		0.51	0		0
TOTAL						10.75	TOTAL		3.23
FILIERE SPORTIVE									
Educateur des APS Ppal de 1ère classe	B	2014/012		0.43		0.43	0.43		0.43
TOTAL						0.43	TOTAL		0.43
FILIERE POLICE									
Brigadier chef principal	C	2012/057	1			1	1		1
TOTAL						1	TOTAL		1
TOTAL						33.14	TOTAL		21.49